Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20261103-20261103012-DE

CRUGUEL

République Française
Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du 3 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27 octobre 2026 et affichés à la mairie le 27 octobre 2026.

Présents (13) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas, ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, BOULVAIS Marine, EVEN Camille*
Absents excusés (2) : *GICQUEL Céline et PEDRONO Tanguy*
Pouvoirs (1) : *GICQUEL Céline donne pouvoir à DIABAT Françoise*

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) *: TATTEVIN Cindy*

12-Repas des ainés – encaissement des paiements

Auparavant, le repas du CCAS était organisé par le CCAS.
Suite à la dissolution de celui-ci, c'est la commune qui devient organisatrice du repas des ainés.

La commission des affaires sociales avait fixé le prix du repas à 21 € (pour les accompagnants de moins de 65 ans)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide le tarif de 21 € pour les personnes de moins de 65 ans (accompagnant)

Le Maire, David BOULVAIS,